

Retranscription vidéo AWIPH

Bienvenue à l'AWIPH

Bienvenue à l'AWIPH

Notre mission, nos valeurs :

Alice Baudine : La mission de l'AWIPH c'est d'aider la personne à réaliser son projet de vie en fonction de ses souhaits. Bien sûr ça nécessite de s'adapter au handicap de la personne qui est plus ou moins lourd et qui peut être très varié. Certains handicaps ne se voient pas mais sont extrêmement lourds pour la personne. Nous allons essayer de trouver des réponses adaptées, avec la personne, quel que soit le moment de sa vie. Qu'elle soit enfant, qu'elle soit étudiant, qu'elle soit adulte... On va trouver avec elle des solutions qui répondent à ses besoins en fonction de sa situation de handicap.

La vision de l'AWIPH c'est l'inclusion de la personne handicapée. C'est vraiment faire en sorte que la personne ait sa place dans la société. Bien sûr tout ça n'est pas facile et nous ne trouvons pas des réponses pour tout le monde, même si tout notre personnel y met toute son énergie. Il ne faut pas oublier aussi que vivre avec un handicap reste difficile tout au long de la vie.

Les valeurs de l'AWIPH, la valeur principale, c'est vraiment de mettre la personne au centre. C'est vraiment partir des besoins de la personne mais aussi de ses souhaits et trouver avec elle une solution adaptée.

Nancy Voue : C'est vraiment écouter la personne d'abord, avant d'écouter son handicap - la dimension du handicap doit venir après - et orienter au mieux pour que la personne reparte, non pas avec une liste de services possibles, mais avec une personne ressource.

Alice Baudine : L'autre valeur de l'AWIPH c'est le mot qualité. Qualité de vie, d'abord, pour la personne. Puis qualité des services pour donner à la personne les services qui correspondent le mieux à ce dont elle a besoin. Donc, en clair, faire les bonnes choses et les faire bien.

En partenariat avec tous les services aux citoyens :

Baudine : Notre fonctionnement avec les services généraux c'est d'être résiduaire, c'est-à-dire de n'intervenir qu'à partir du moment où les services généraux ne peuvent plus offrir à la personne le service qu'ils devraient offrir. A ce moment-là, nous prenons le relais pour

aider la personne. Mais nous voulons aller plus loin pour aider les services généraux à développer leurs compétences en matière d'accueil de la personne handicapée et donc nous avons développé pas mal de partenariats.

Nancy Voue : On doit réorienter fréquemment vers les mutuelles, vers le Forem, vers la Direction Générale des Personnes Handicapées pour les allocations, vers des services de transport car on ne s'occupe pas de ça. Et on est là en plus value : on intervient pour donner une autonomie plus adéquate que les services généraux.

Alice Baudine : Le premier partenariat c'était avec le Forem pour aider les personnes en recherche de formation ou en recherche d'emploi. Mais nous avons aussi développé maintenant des partenariats en rapport avec la ligne de vie donc nous commençons avec l'ONE ; nous en avons développé aussi avec l'Enseignement, avec la santé mentale, l'Aide à la Jeunesse ; puis maintenant nous développons aussi des projets plus spécifiques en matière de logement social par exemple, pour que les personnes handicapées trouvent des logements adaptés à leurs besoins.

En soutien avec les associations :

Alice Baudine : L'AWIPH travaille de plus en plus avec les associations parce qu'en développant ces partenariats nous renforçons l'action sur le terrain et nous pouvons répondre à un plus grand nombre de personnes. Donc c'est vraiment une action qui se multiplie par l'action du terrain avec l'action de l'Agence.

Une information accessible :

Alice Baudine : Ce qui est important pour nous c'est de transmettre une information claire à la personne. On se rend compte que trop souvent des personnes vivent des années sans savoir qu'il existe des réponses à leurs besoins. C'est vraiment quelque chose qui nous touche et à quoi nous voulons trouver une réponse. Bien sûr l'information on peut la trouver à l'Administration centrale mais nous avons aussi 7 bureaux régionaux qui permettent, dans un rayon proche du lieu de vie de la personne, de trouver une réponse à ses besoins.

Maryse Hendrix : Dans un bureau régional, il y a essentiellement une équipe pluridisciplinaire, notamment un médecin, un psychologue, des assistants sociaux, une ergothérapeute...

Nancy Voue : Au niveau de l'agent EPOC, c'est vraiment un premier contact. On arrive ici en nous demandant plein de choses, que ce soient des aides qui nous reviennent ou que ce soient des services généraux qui sont compétents. L'utilité de cette fonction, c'est d'écouter la personne, de voir quel est le besoin, sa demande, et vers qui on va l'orienter.

Alice Baudine : Nous avons voulu être encore plus proches des personnes et nous avons travaillé avec les communes pour mettre en place un handicontact : une personne de référence à la commune qui peut aider la personne dans sa recherche d'information et l'envoyer vers les services spécialisés, vers l'AWIPH ou vers d'autres services généraux.

Ce n'était pour nous pas encore assez et nous avons voulu développer des services d'information. L'information passe par notre centre de documentation qui est accessible à tous. Elle passe aussi par notre trimestriel qui s'appelle le « *Parlons-en* » et auquel on peut s'abonner gratuitement. Mais on peut aussi obtenir de l'information via un service gratuit, accessible soit par téléphone, soit par mail, soit par facebook. Et finalement nous avons un site internet anysurfer, donc accessible à tous.

L'AWIPH, 7 bureaux régionaux, 430 agents,

près de 15.000 emplois subsidiés dans 600 services agréés.

Parce que l'inclusion est l'affaire de tous, travaillons ensemble pour que chaque personne trouve une réponse à son besoin !

Prenez contact au 0800/16061 ou retrouvez le bureau de l'AWIPH le plus proche sur www.awiph.be.

L'AWIPH avec vous, selon vos besoins.